

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 12/02/2021

### **ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES PARTIELLES INTEGRALES A EVETTE-SALBERT**

Les électeurs et électrices de la commune d'Evette-Salbert sont convoqués, [par arrêté préfectoral du 12 février 2021](#), le **dimanche 28 mars 2021** et le cas échéant pour le second tour, le dimanche 4 avril 2021 afin d'élire 19 conseillers municipaux et un conseiller communautaire.

**Le scrutin sera ouvert à 8h00 et clos à 18h00.**

Le mode de scrutin étant celui applicable aux communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers municipaux seront élus au **scrutin de listes à deux tours**.

**Le dépôt des listes de candidats devra être effectué** par le responsable de liste ou un mandataire **sur rendez-vous pris préalablement auprès du pôle des collectivités territoriales et de la démocratie locale à l'adresse suivante : [pref-elections@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:pref-elections@territoire-de-belfort.gouv.fr)**

- **Pour le 1<sup>er</sup> tour**, du mardi 9 mars au jeudi 11 mars de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;
- **Pour le 2<sup>nd</sup> tour**, du lundi 29 mars au mardi 30 mars de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

**La campagne électorale du premier tour sera ouverte le 15 mars 2021** à zéro heure et s'achèvera le 27 mars à minuit. **En cas de second tour, elle s'ouvrira le 31 mars 2021** à zéro heure et s'achèvera le 3 avril à minuit.

**Bureau de la représentation de  
l'État et de la communication  
interministérielle**

Tél. : 03 84 57 15 76

Mél. : [pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr)

Direction du cabinet

